

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/Bresil-les-sanctions-tombent-pour-corruption>

Brésil les sanctions tombent pour corruption

- Les Cousins - Brésil -

Date de mise en ligne : mardi 4 novembre 2003

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Par El Correo

Le 3 novembre 2003

Vingt-deux personnes, dont douze contrôleurs fiscaux, ont été condamnées à Rio à des peines allant jusqu'à 17 ans et demi de prison, pour avoir placé illégalement en Suisse plus de 33 millions de dollars provenant notamment de pots-de-vin. Parmi les condamnés figure Rodrigo Silveirinha Correa, sous-secrétaire de l'Administration de l'Etat de Rio de Janeiro entre 1999 et 2002, qui a écopé d'une peine de 15 ans de réclusion et 180.000 reals d'amende pour avoir placé 8,7 millions de dollars en Suisse. Les deux plus lourdes peines concernent deux contrôleurs fiscaux de l'Etat de Rio, Carlos Eduardo Pereira Ramos - accusé d'avoir placé 18 millions de dollars en Suisse - et Romulo Gonçalves - 2 millions de dollars en Suisse - qui ont été condamnés chacun à 17 ans et demi de prison et à 216.000 reals d'amendes.

Les douze fonctionnaires - cinq contrôleurs de l'Etat de Rio et sept de l'Etat fédéral brésilien - ont été condamnés par le juge Lafredo Lisboa du Tribunal criminel fédéral pour blanchiment d'argent, opération de change non autorisée, fausse déclaration au fisc fédéral, obtention d'avantage indû contre non recouvrement d'impôt. Ramos et Gonçalves sont coupables des mêmes chefs d'accusation, mais également de corruption passive. Le juge s'est fondé sur un rapport du contrôle de l'administration fédérale des Finances qui a décelé des irrégularité dans les contrôles fiscaux de 16 entreprises. Parmi les cas cités, figure une tentative d'extorsion contre Light, la compagnie d'électricité de Rio de Janeiro, filiale d'Electricité de France.